

Sujet : [tous.etudiants] CDSN

De : president <president@ens-lyon.fr>

Date : 01/11/2016 à 12:22

Pour : tous.etudiants@ens-lyon.fr

Copie à : Martin Sylvie <sylvie.martin@ens-lyon.fr>

Cher(e)s étudiant(e)s,

Le 24 octobre 2016 à 19h, j'ai rencontré en présence de Sylvie Martin, vice-présidente aux Études, les étudiants qui avaient demandé le matin même à être reçus pour un échange à propos du diplôme de l'ENS de Lyon ; lors de cette réunion, j'ai confirmé que les étudiants inscrits et les étudiants non-inscrits au diplôme de l'ENS de Lyon dans le cadre des mesures transitoires mises en place pour l'année universitaire 2016-2017 pourraient poser leur candidature aux contrats doctoraux spécifiques normaliens dans les mêmes conditions, la qualité du dossier académique et du projet scientifique des candidats étant l'élément déterminant pour l'attribution de ces contrats.

Très cordialement,

Jean-François Pinton

--

Jean-François Pinton

Président de l'École normale supérieure de Lyon